



Prothèse rompue suite à un accident de voiture

Par **AYLINE**, le **24/03/2018** à **14:26**

Bonjour à tous !! BESOIN DE VOTRE AIDE ! J'ai fait un accident de voiture en avril 2017 dans laquelle j'étais passagère arrière, une voiture a percuté l'arrière de plein fouet de mon côté. A la sortie du véhicule je suis tombée à terre, je voyais flou, j'étais sonnée.. Une de mes prothèses fessière (esthétique) s'est rompue. Mon médecin traitant a constaté que j'avais un énorme hématome mais aucun examen réalisé. Un examen a été réalisé en octobre 2017 "suspicion de rupture de la prothèse avec hématome" puis un autre en novembre 2017 "rupture de la prothèse et absence d'hématome". Le médecin de l'assurance a donc fait un compte rendu "prothèse rompue non en rapport avec l'accident" car il considère que c'est pas normal que l'hématome ait disparu. J'avais pris des crèmes et médicaments. J'ai eu beau lui dire il considère que les preuves ne sont pas suffisantes et met donc en doute la parole des témoins et de mon médecin traitant, il me dit qu'en gros j'aurai du faire l'examen ensuite après l'accident mais je ne me doutais absolument pas que ma prothèse s'était rompue (et vu dans l'état traumatique que j'étais), je pensais que c'était un gros bleu qui partirait je ne me suis pas soucié plus que ça ...QUE FAIRE ????

Par **docteur Vincent**, le **31/03/2018** à **23:31**

Bonsoir!

Aller voir un médecin de victime,
chercher dans la littérature s'il existe des ruptures de prothèse avec choc léger ou pas de choc.

Vous demandez à l'assurance une expertise contradictoire avec ce médecin.

Et surtout vous vous faites faire un certificat circonstancié par celui qui vous l'a posée.
Au pire, si la prothèse est rompue sans l'accident, c'est qu'elle était de mauvaise qualité!
Bon courage

Par **Visiteur**, le **02/04/2018** à **10:14**

Bjr,
En tout cas, tenez nous au courant, sujet intéressant pour la jurisprudence...